

La Parisien, 2 juillet 2020

Sortie de l'état d'urgence sanitaire : le Sénat rejette le projet de loi

Le texte organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire le 11 juillet doit être définitivement adopté ce jeudi soir par les députés.



Le président de la commission des Lois du Sénat, Philippe Bes (LR) estime que le gouvernement « veut conserver les moyens de l'état d'urgence sans la dire ».